

# PLU

## Plan Local d'Urbanisme



---

**Révision n°1**

*DCM du 24 juin 2004*

---

**Modification n°1**

*DCM du 10 mai 2007*

---

**Révision simplifiée n°1**

*DCM du 12 février 2009*

---

**Modification n°2**

*DCM du 27 mai 2010*

---

**Modification n°3**

*DCM du 09 février 2012*

---

**Modification n°4**

*DCM du 05 juillet 2013*

### 9.3 - Les emplacements réservés

---

## LES EMPLACEMENTS RESERVES.

Le PLU compte 32 emplacements réservés classés en 3 catégories :

- Les emplacements réservés destinés à l'élargissement de voiries pour des raisons de commodité de circulation et de sécurité publique.

Opération n° 1 : Elargissement à 10 m du Sentier des Pelletières

Opération n° 2 : Elargissement à 8 m du passage situé au n°16 de la rue Brocard et prolongement d'un cheminement piéton existant jusqu'au site Chomedey

Opération n° 4 : Elargissement à 12 mètres de la rue des Bas Trévois du boulevard Jules Guesde au boulevard Pompidou

Opération n° 5 : Elargissement à 10 m du Chemin du Pommier de Bois.

Opération n°6 : Elargissement à 8 mètres du sentier le long des jardins ouvriers entre le site de la Pielie et la rue Huguier.

Opération n° 7 : Elargissement à 8 m de la rue Huguier.

Opération n° 8 : Elargissement à 8 m du Chemin des Grandes Terres.

Opération n° 9 : Elargissement à 8 m de la ruelle aux Meuniers et de la rue des Frères Bureaux.

Opération n° 10 : Elargissement à 9 m de la rue Guillaume Le Bé.

Opération n° 11 : Elargissement à 7 m de la rue du Clos Bersat.

Opération n° 12 : Elargissement à 12 m de la Chaussée du Vouldy de la place de la Basse Moline à la limite communale.

Opération n° 24 : Elargissement à 6,00 m du sentier des Gravières entre le Grand Véon et le Sentier des Grèves

Opération n°25 : Création d'une emprise de 5 m de large destiné aux piétons, cyclistes et à l'entretien des berges le long d'un bras de Seine.

- Les emplacements réservés destinés à la création de voiries nouvelles.

Opération n°3 : Création d'une voie vélos-piétons, avec desserte des propriétés riveraines possible, entre la rue Belgrand et la rue des Bas Trévois d'une largeur de 10 m. Ce tronçon s'intègre dans le parcours vélo-route Moulins de la Rave – ZAC des 3 Seine – Vallée des Viennes.

Opération n° 13 : Création d'une emprise de 6 mètres entre le boulevard Barbusse et la rue Gabriel Grolez.

Opération n°14 : Création d'une emprise de 5 m de large destinée aux piétons, cyclistes et à l'entretien des berges le long de la Digue de Fouchy.

Opération n°16 : Aménagement d'un cheminement piéton – cycles d'une largeur de 4 m. le long du canal des Bas Trévois entre la rue des Ponts et la rue de la Providence.

Opération n°17 : Création d'une emprise de 5 m de large destiné aux piétons, cyclistes et à l'entretien des berges en bordure de Seine en continuité de celui qui longe la DDAF.

Opération n°18 : Création d'une emprise de 5 m de large destinée aux piétons, cyclistes pour favoriser les liaisons inter-quartiers et plus particulièrement une liaison est/ouest sur la partie sud du territoire communal.

Opération n°20 : Création de 2 cheminements piétons-cycles (prolongement du sentier Nicot, largeur 3 m ; prolongement du sentier de Derrière le Four jusqu'à la rue du Véon à l'Ane, largeur 3 m ).

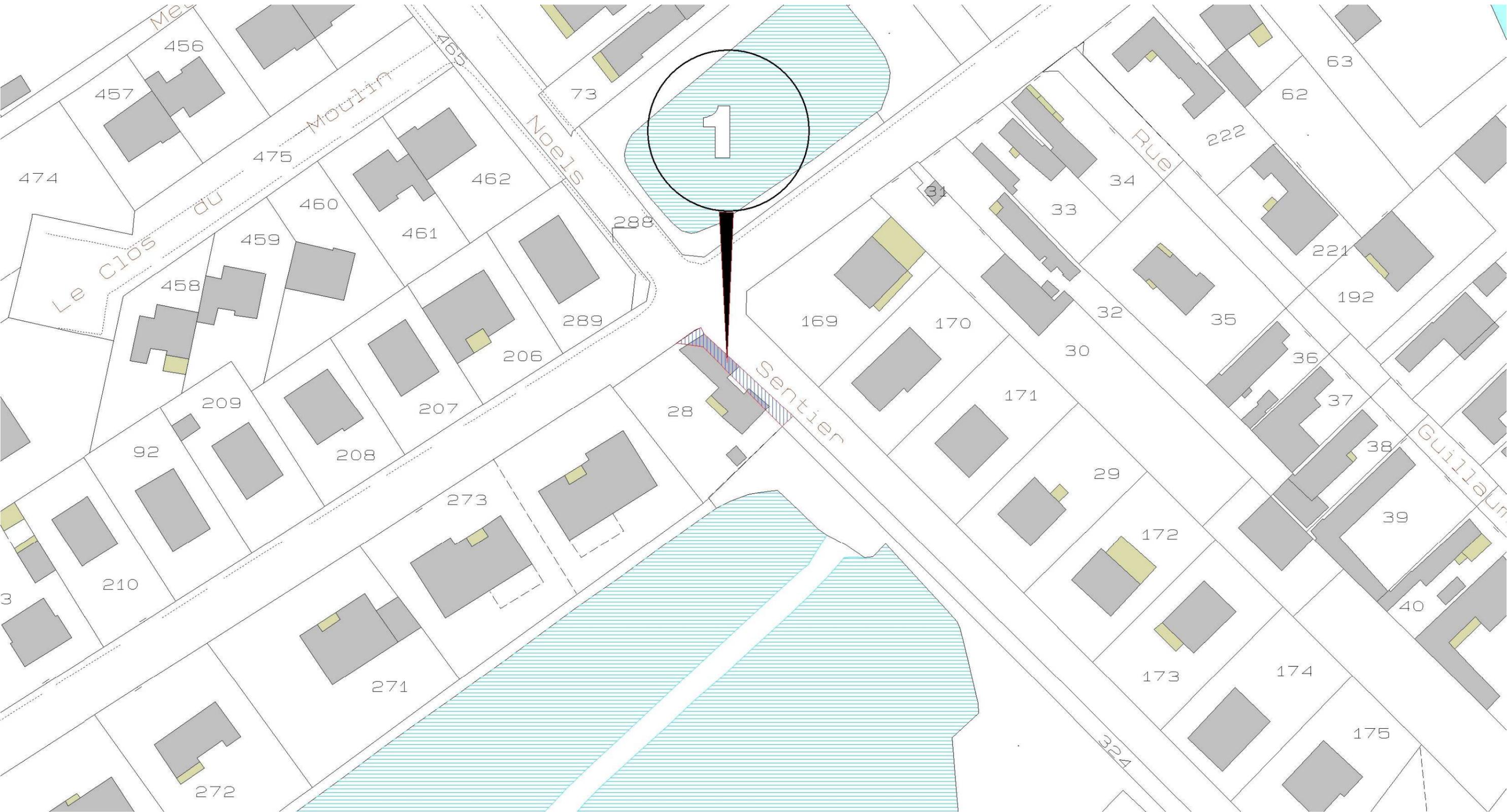
Opération n°22 : Création d'une voie de desserte locale des terrains riverains entre le Boulevard Danton et rue Largentier.

- Les emplacements réservés destinés à la réalisation d'équipements publics :
  - Opération n°15 : Restructuration des alignements du parvis de la gare en vue d'un projet global sur le site.
  - Opération n°19 : Aménagement du site Chomedey.
  - Opération n°21 : Réalisation de deux aires de stationnement publiques destinées à subvenir aux besoins générés par le ré-aménagement à venir du quartier Begand - Courtalon (accueil de logements et d'activités).
  - Opération n°23 : Aménagement d'un espace public et réalisation d'une aire de stationnement en lien avec la Médiathèque de l'Agglomération Troyenne.
  - Opération n°26 : Création de deux aires de stationnement en relation avec l'aménagement du Parc.
  - Opération n°27 : Aménagement du site de la gare (Stationnement, gare double face, bureaux...)
  - Opération n°28 : Aménagement du site de la gare : Réalisation d'un espace de stationnement.
  - Opération n°29 : Aménagement du site de la gare : Création d'un « Quai vert » le long des voies.
  - Opération n°30 : Aménagement du site de la gare : Création d'un « cours intermodal » entre la gare et la rue Voltaire.
  - Opération n°31 : Conservation d'un espace vert en franche de l'esplanade Charles Délestraint.
  - Opération n°32 : Réalisation de la nouvelle digue et réalisation d'une zone de déversoir au profit du Grand Troyes.

## LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	DESTINATION
1	Elargissement à 10 m du Sentier des Pelletières
2	Elargissement à 8 m du passage situé au n°16 de la rue Brocard et prolongement d'un cheminement piéton existant jusqu'au site Chomedey
3	Création d'une voie vélos-piétons, avec desserte des propriétés riveraines possible, entre la rue Belgrand et la rue des Bas Trévois d'une largeur de 10 m. Ce tronçon s'intègre dans le parcours vélo-route Moulins de la Rave – ZAC des 3 Seine – Vallée des Viennes.
4	Elargissement à 12 mètres de la rue des Bas Trévois du boulevard Jules Guesde au boulevard Pompidou
5	Elargissement à 10 m du Chemin du Pommier de Bois.
6	Elargissement à 8 mètres du sentier le long des jardins ouvriers entre le site de la Pielle et la rue Huguier.
7	Elargissement à 8 m de la rue Huguier.
8	Elargissement à 8 m du Chemin des Grandes Terres.
9	Elargissement à 8 m de la ruelle aux Meuniers et de la rue des Frères Bureaux.
10	Elargissement à 9 m de la rue Guillaume Le Bé.
11	Elargissement à 7 m de la rue du Clos Bersat.
12	Elargissement à 12 m de la Chaussée du Vouldy de la place de la Basse Moline à la limite communale.
13	Création d'une emprise de 6 mètres entre le boulevard Barbusse et la rue Gabriel Grolley.
14	Création d'une emprise de 5 m de large destinée aux piétons, cyclistes et à l'entretien des berges le long de la Digue de Fouchy.
15	Restructuration des alignements du parvis de la gare en vue d'un projet global sur le site.
16	Aménagement d'un cheminement piéton – cycles d'une largeur de 4 m. le long du canal des Bas Trévois entre la rue des Ponts et la rue de la Providence.
17	Création d'une emprise de 5 m de large destiné aux piétons, cyclistes et à l'entretien des berges en bordure de Seine en continuité de celui qui longe la DDAF.
18	Création d'une emprise de 5 m de large destinée aux piétons, cyclistes pour favoriser les liaisons inter-quartiers et plus particulièrement une liaison est/ouest sur la partie sud du territoire communal.
19	Aménagement du site Chomedey.
20	Création de 2 cheminements piétons-cycles (prolongement du sentier Nicot, largeur 3 m ; prolongement du sentier de Derrière le Four jusqu'à la rue du Véon à l'Ane, largeur 3 m ).
21	Réalisation de 2 aires de stationnement publiques destinées à subvenir aux besoins générés par le ré-aménagement à venir du quartier Begand - Courtalon (accueil de logements et d'activités).
22	Création d'une voie de desserte locale des terrains riverains entre le Boulevard Danton et rue Largentier.
23	Aménagement d'un espace public et réalisation d'une aire de stationnement en lien avec la Médiathèque de l'Agglomération Troyenne.
24	Elargissement à 6,00 m du sentier des Gravières entre le Grand Véon et le Sentier des Grèves
25	Création d'une emprise de 5 m de large destiné aux piétons, cyclistes et à l'entretien des berges le long d'un bras de Seine
26	Création de deux aires de stationnement en relation avec l'aménagement du Parc.
27	Aménagement du site de la gare (Stationnement, gare double face, bureaux...)
28	Aménagement du site de la gare : Réalisation d'un espace de stationnement.
29	Aménagement du site de la gare : Création d'un « Quai vert » le long des voies.
30	Aménagement du site de la gare : Création d'un « cours intermodal » entre la gare et la rue Voltaire
31	Conservation d'un espace vert en franche de l'esplanade Charles Délestraint.
32	Réalisation de la nouvelle digue et réalisation d'une zone de déversoir au profit du Grand Troyes.

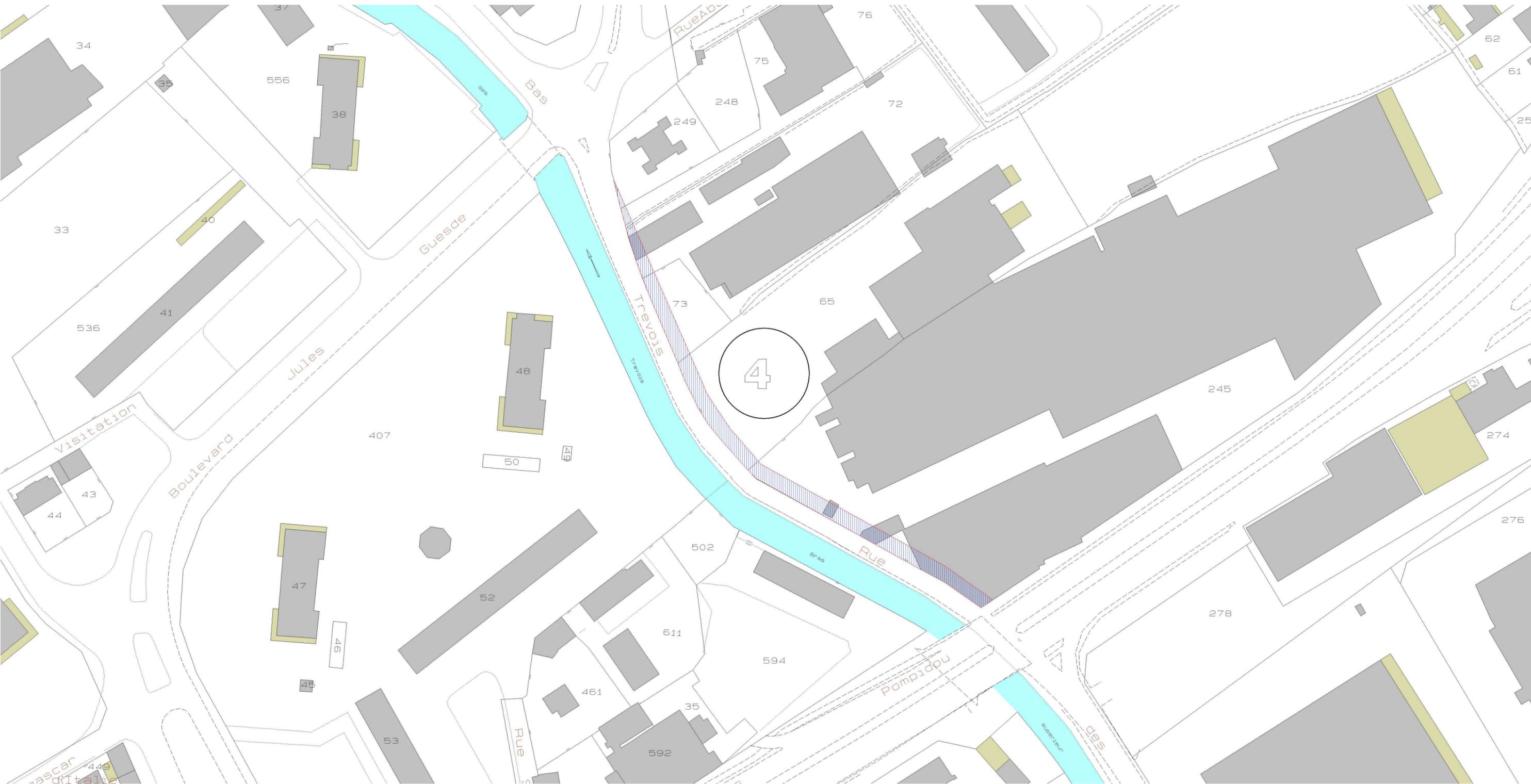
# Opération n° 1: Elargissement à 10 m du Sentier des Pelletières







Opération n° 4 : Elargissement à 12 mètres de la rue des Bas Trévois du boulevard Jules Guesde au boulevard Pompidou







# Opération n° 7 : Elargissement à 8 m de la rue Huguiet.

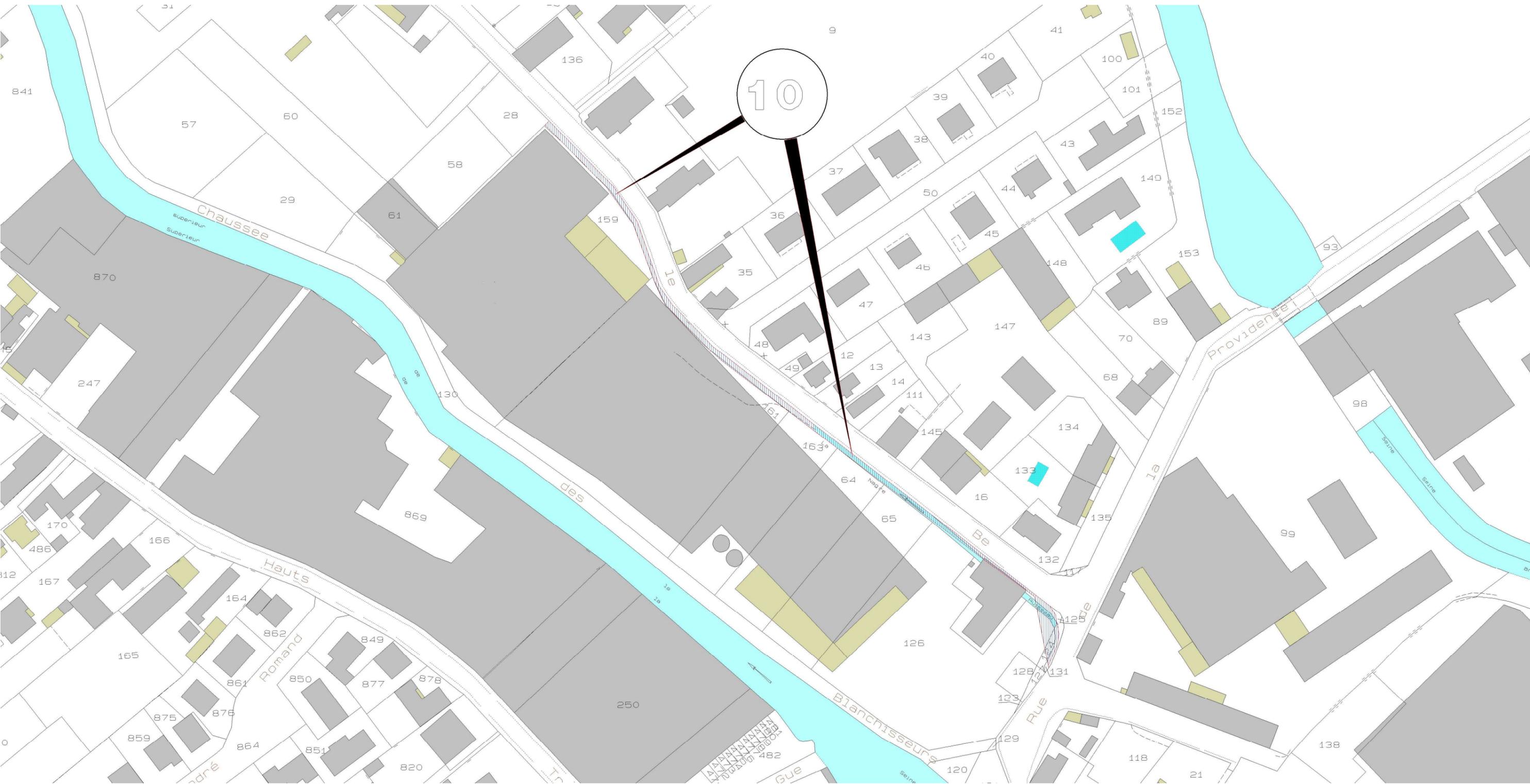


# Opération n° 8 : Elargissement à 8 m du Chemin des Grandes Terres.

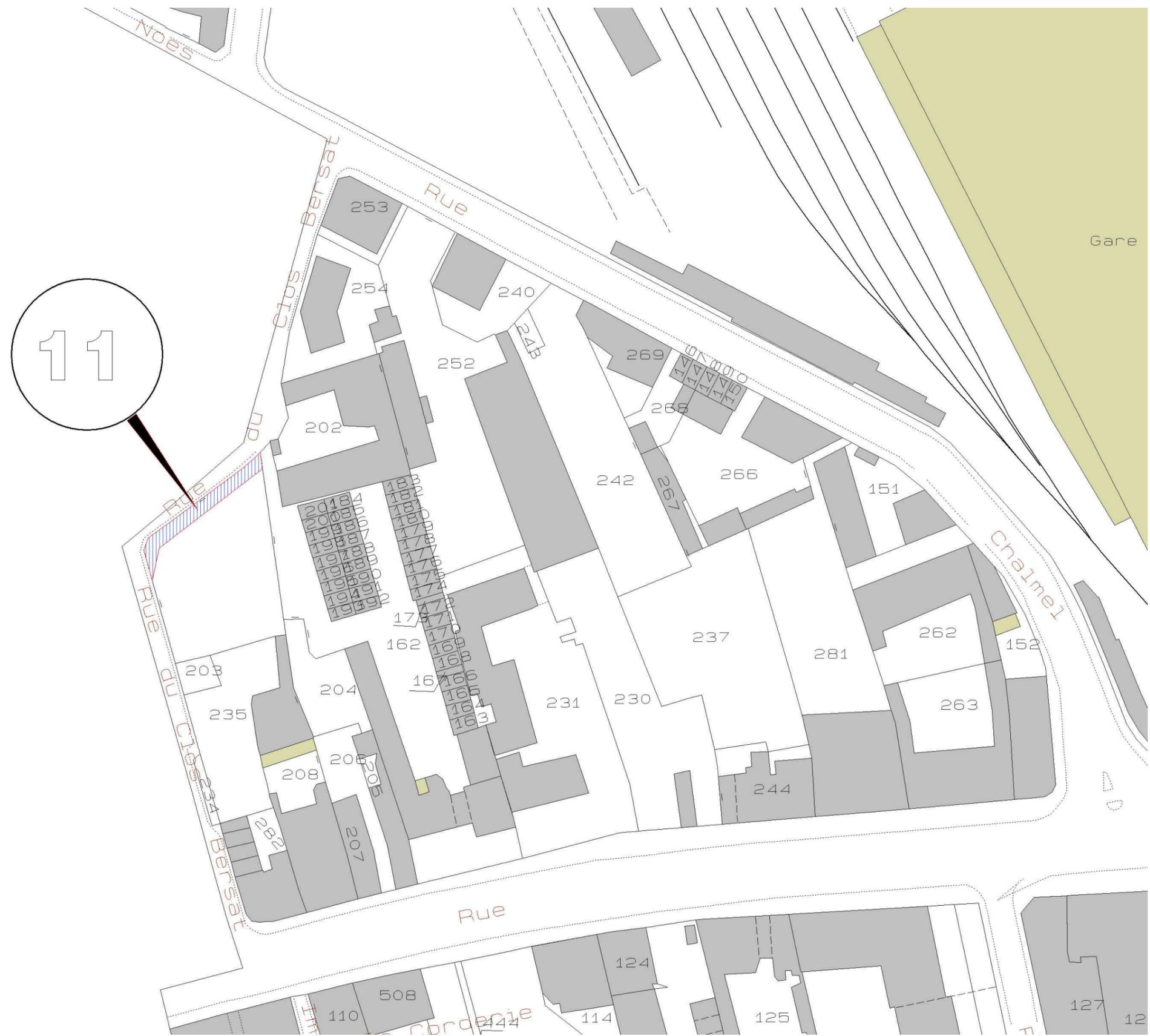




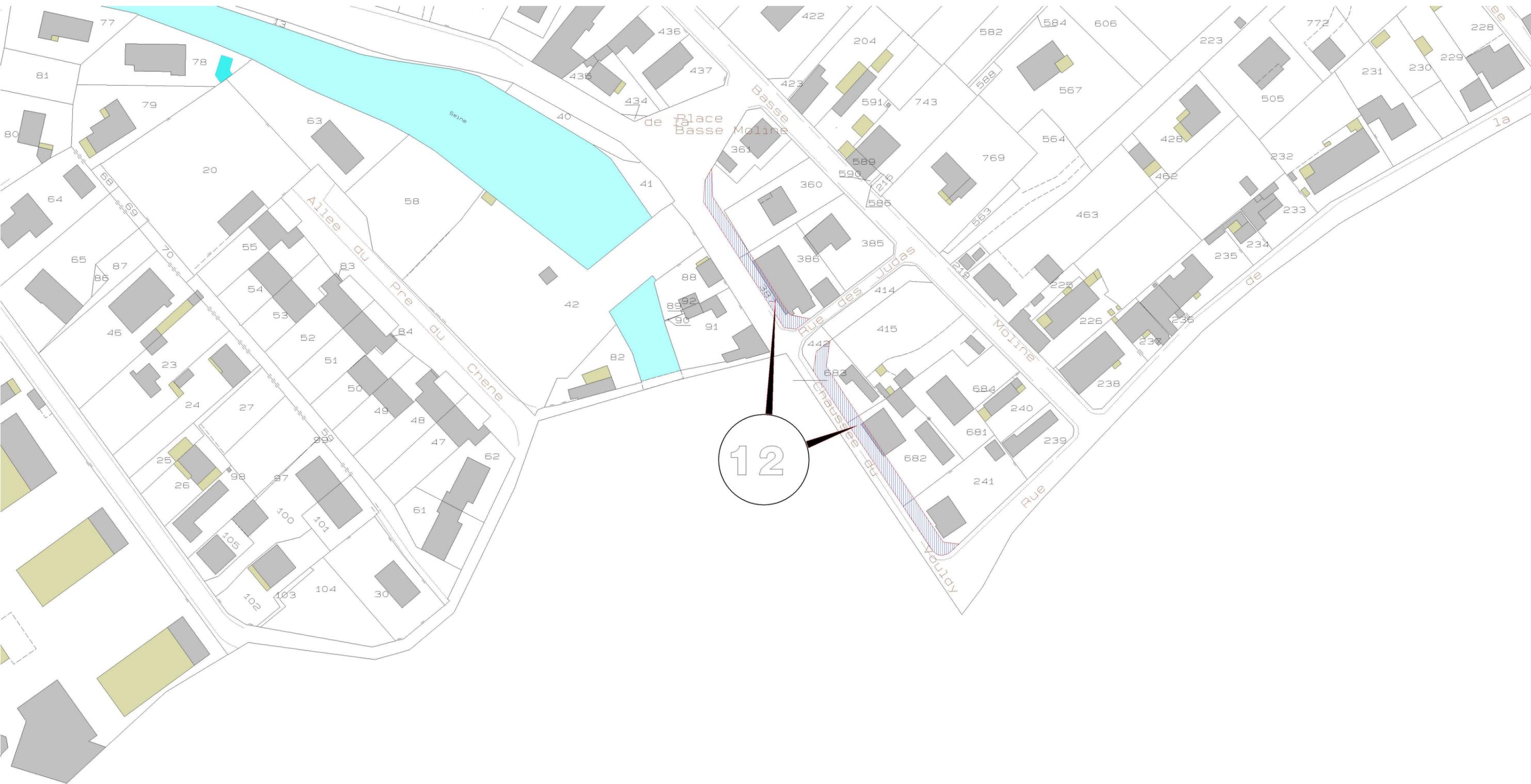
# Opération n° 10 : Elargissement à 9 m de la rue Guillaume Le Bé.



Opération n° 11 : Elargissement à 7 m de la rue du Clos Bersat.

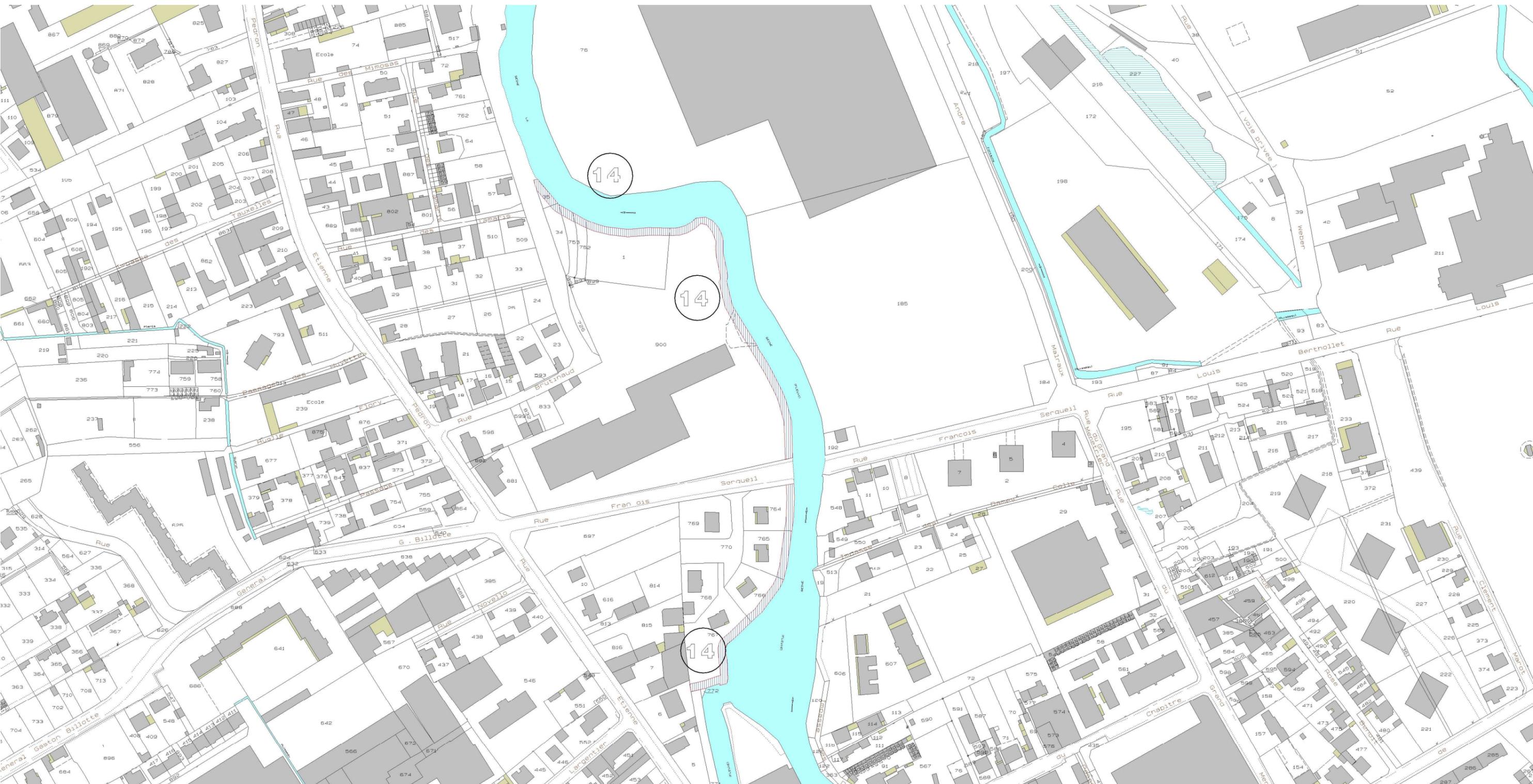


Opération n° 12 : Elargissement à 12 m de la Chaussée du Vouldy de la place de la Basse Moline à la limite communale.

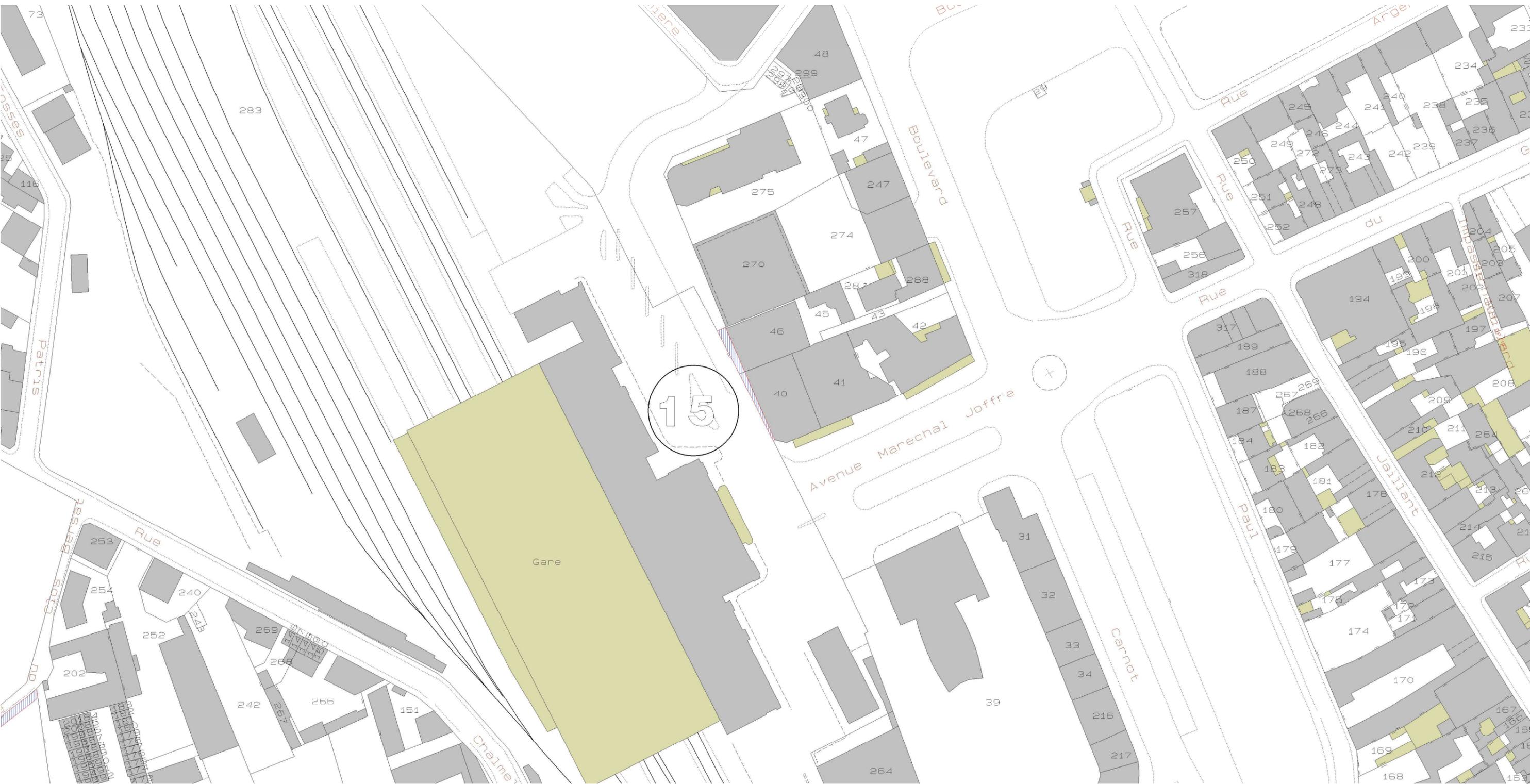




Opération n°14 : Création d'une emprise de 5 m de large destinée aux piétons, cyclistes et à l'entretien des berges le long de la Digue de Fouchy.



Opération n°15 : Restructuration des alignements du parvis de la gare en vue d'un projet global sur le site.



Opération n°16 : Aménagement d'un cheminement piéton – cycles d'une largeur de 4 m. le long du canal des Bas Trévois entre la rue des Ponts et la rue de la Providence.



Opération n°17 : Création d'une emprise de 5 m de large destiné aux piétons, cyclistes et à l'entretien des berges en bordure de Seine en continuité de celui qui longe la DDAF.

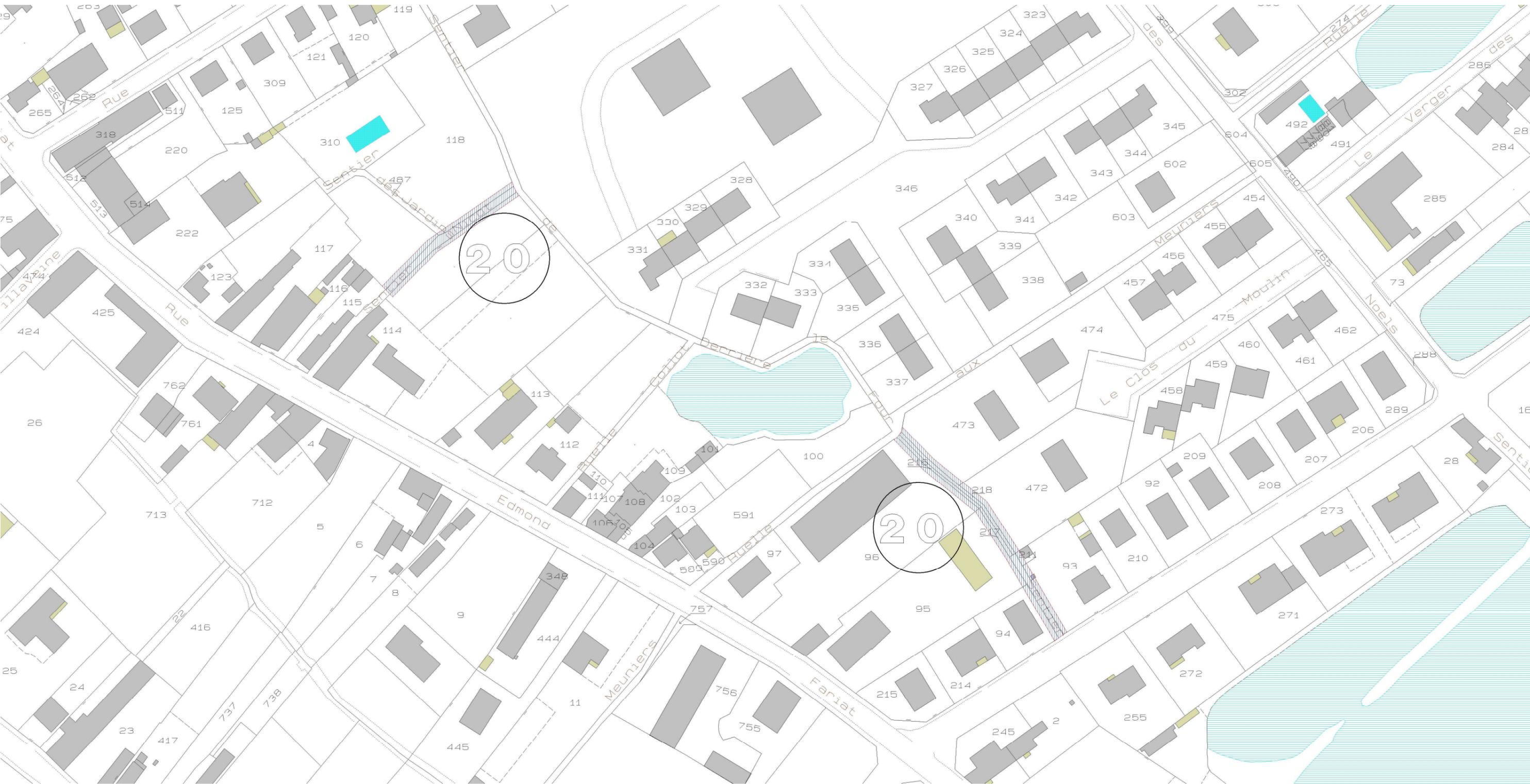


Opération n°18 : Création d'une emprise de 5 m de large destinée aux piétons, cyclistes pour favoriser les liaisons inter-quartiers et plus particulièrement une liaison est/ouest sur la partie sud du territoire communal.





Opération n°20 : Création de 2 cheminements piétons-cycles (prolongement du sentier Nicot, largeur 3 m ; prolongement du sentier de Derrière le Four jusqu'à la rue du Véon à l'Ane, largeur 3 m).

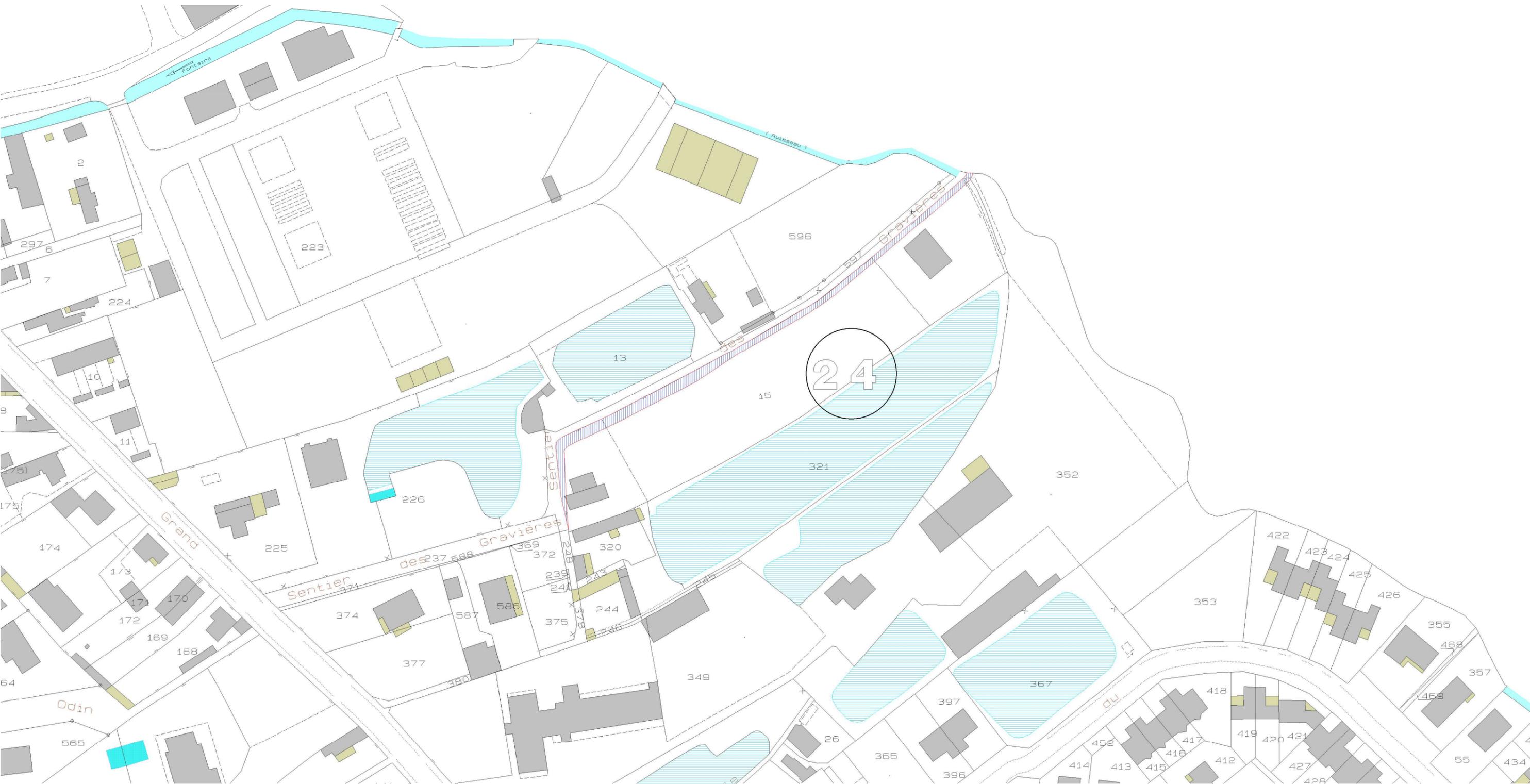






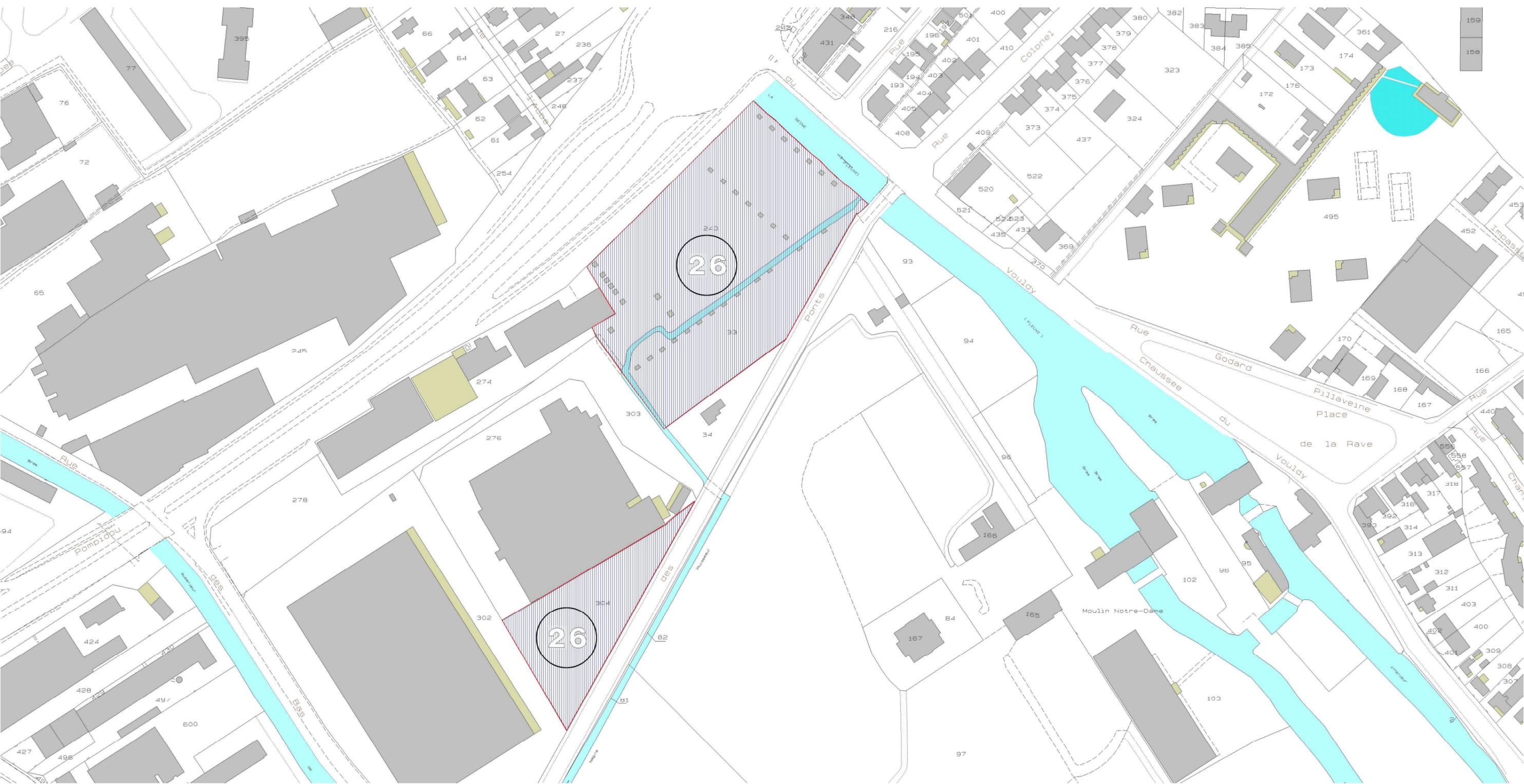


# Opération n° 24 : Elargissement à 6,00 m du sentier des Gravières entre le Grand Véon et le Sentier des Grèves





# Opération n°26 : Création de deux aires de stationnement en relation avec l'aménagement du Parc.





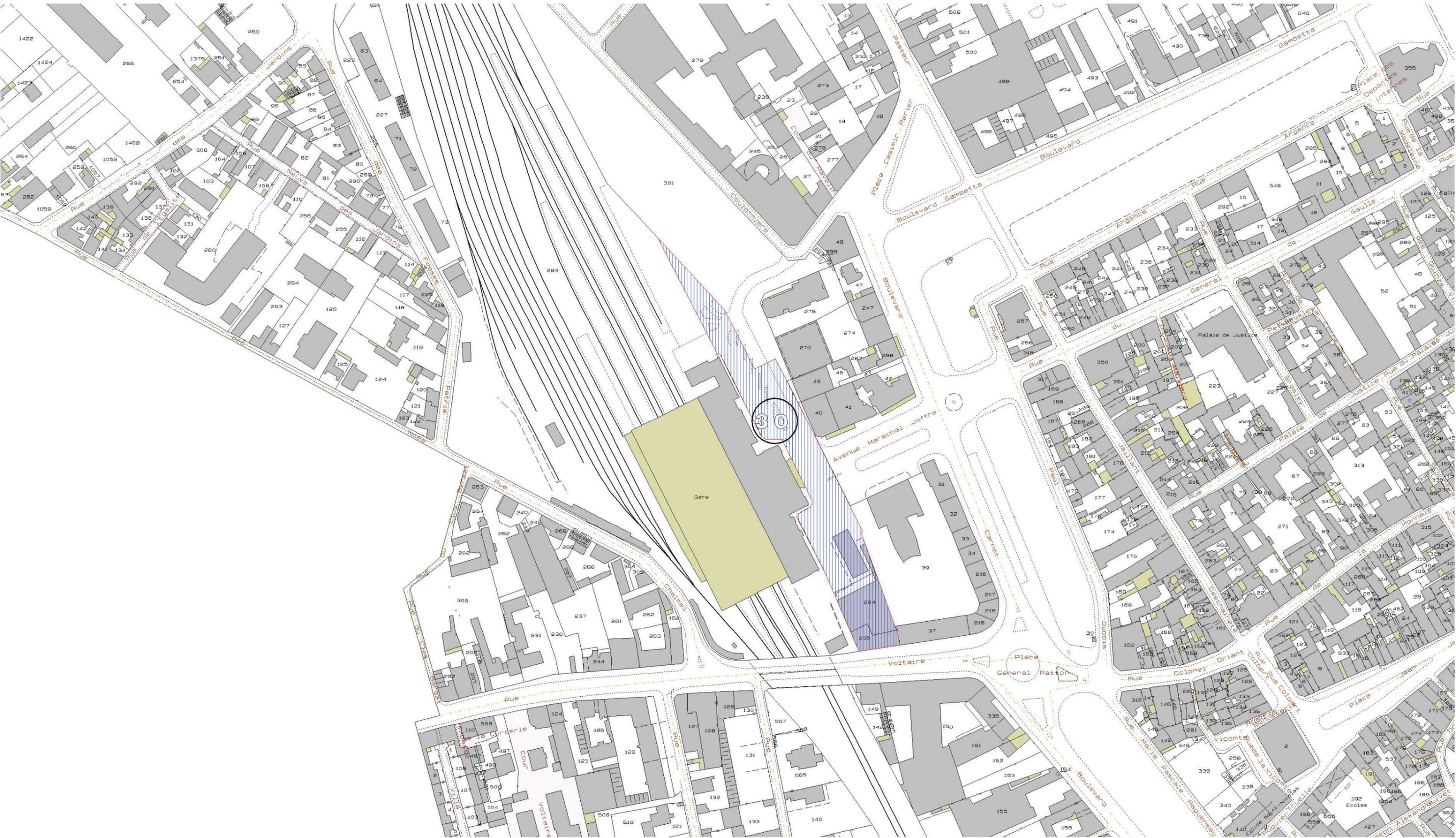
# Opération n°28 : Pôle Echange Gare : Réalisation d'aires de stationnement.



# Opération n°29 : Pôle Echange Gare : Création d'une voie de désenclavement le long des voies ferrées.



Opération n°30 : Pôle Echange Gare : Création d'un cour intermodal (bus ; piétons ;...).



Opération n°31 : Réalisation d'un espace vert en franche de l'esplanade Charles Délestraint.



Opération n°32 : Réalisation de la nouvelle digue et réalisation d'une zone de déversoir au profit du Grand Troyes.

